

Agir ensemble, protéger chacun

DONNÉES STATISTIQUES COMPARATIVES « SENIORS » VERSUS « AUTRES TRAVAILLEURS »

CNAM / DRP / Mission statistiques

SOMMAIRE

- PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE
- POPULATION ÉTUDIÉE ET DONNÉES UTILISÉES
- ACCIDENTS DU TRAVAIL
- ACCIDENTS DE TRAJET
- MALADIES PROFESSIONNELLES



PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

Cette étude présente un état des lieux de la sinistralité des seniors au travail, avec reprise d'historique sur une période de 5 ans.

Il s'agit de déterminer si les seniors (salariés de 50 ans et plus) ont une sinistralité significativement différente de l'ensemble des salariés pour chacun des trois risques professionnels:

- accidents du travail
- accidents de trajet
- maladies professionnelles.

Année observée : 2017



POPULATION ÉTUDIÉE ET DONNÉES UTILISÉES

Afin de caractériser la population exposée, il est utilisé l'Enquête Emploi 2017 de l'INSEE, puisque les données de l'Assurance maladie - Risques professionnels ne permettent d'appréhender la population des seniors qu'à partir des informations portant sur les seules victimes d'accidents ou de maladies professionnelles, et non sur l'ensemble des salariés.

Pour approcher le champ du Régime général, champ couvert par les données de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie, des filtres ont été appliqués à l'Enquête Emploi 2017.

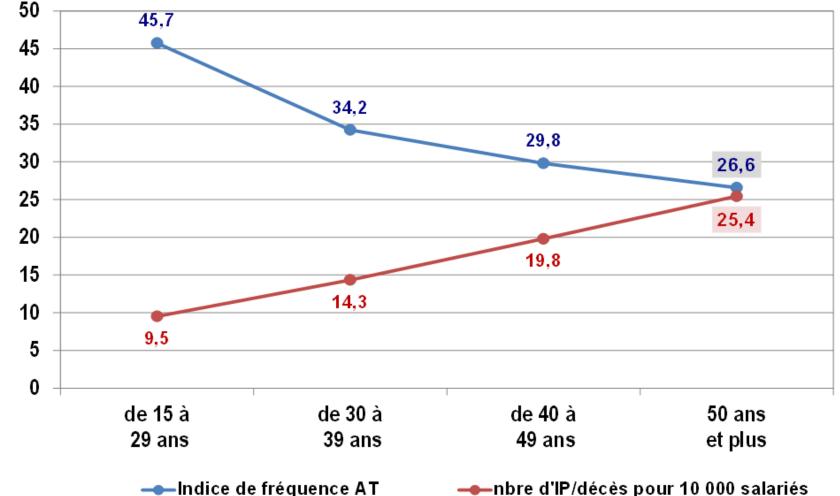
Les données de sinistralité des risques professionnels sont issues des systèmes d'informations de la CNAM.



LES SENIORS SONT MOINS CONCERNÉS PAR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL QUE LE RESTE DES SALARIÉS, MAIS LEURS ACCIDENTS DU TRAVAIL SONT PLUS GRAVES

Accidents du travail : indice de fréquence et mesure de gravité selon la tranche d'âge - année 2017 -

Les seniors (50 ans et plus) sont moins sinistrés salariés des es que autres tranches d'âges d'accidents (moins travail 1.000 pour salariés), mais la gravité des accidents du travail augmente régulièrement avec l'âge.



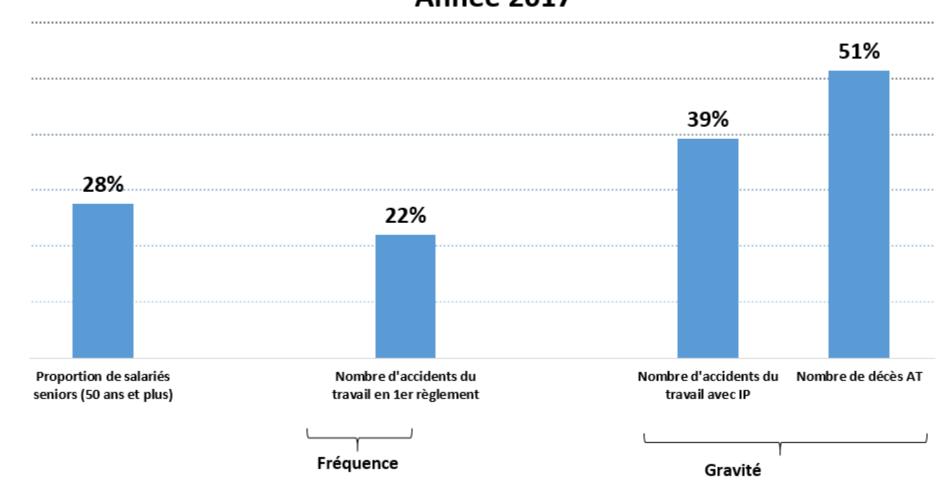
(mesure de gravité des AT)

(nb AT pour 1 000 salariés)

LES SENIORS SONT MOINS CONCERNÉS PAR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL QUE LE RESTE DES SALARIÉS, MAIS LEURS ACCIDENTS DU TRAVAIL SONT PLUS GRAVES

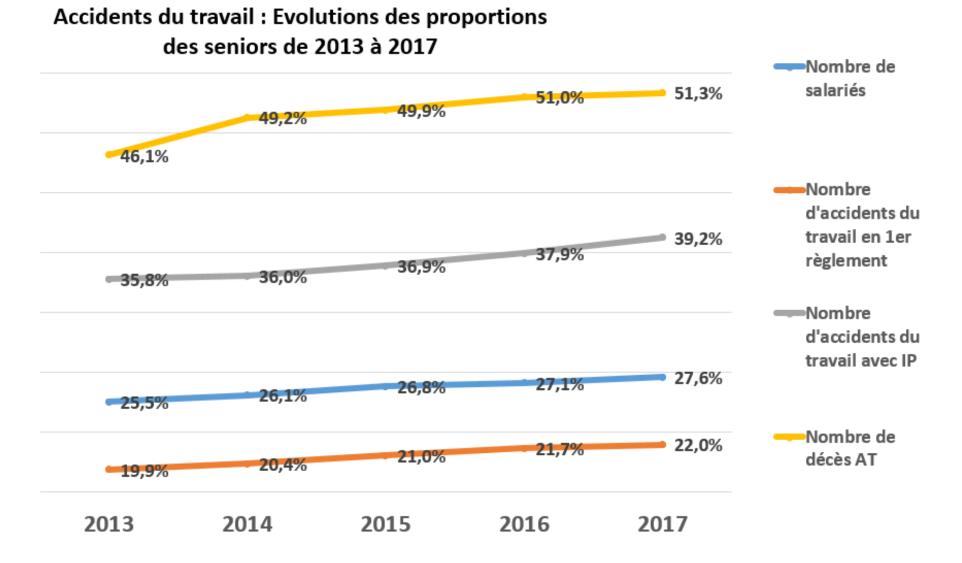
Les seniors globalement moins d'accidents travail que le reste de la population salariée, mais lorsque l'accident survient, davantage grave, entraînant soit une incapacité permanente, soit un décès.

Proportions des seniors selon les principaux indicateurs Année 2017



LES SENIORS SONT MOINS CONCERNÉS PAR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL QUE LE RESTE DES SALARIÉS, MAIS LEURS ACCIDENTS DU TRAVAIL SONT PLUS GRAVES

Les mêmes grands constats sont vérifiés sur les années précédentes (2013 à 2016), pour le risque accidents du travail.

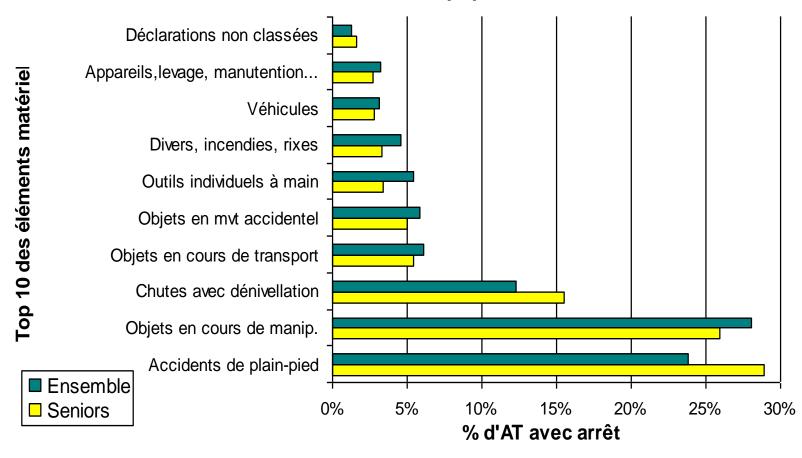


LES SENIORS SONT DAVANTAGE SUJETS À DES ACCIDENTS DU TRAVAIL CONSÉCUTIFS À UN MOUVEMENT (CHUTES), ET MOINS À DES ACCIDENTS SUITE À MANIPULATION D'OBJETS, UTILISATION D'OUTILS MANUELS, TRANSPORT MANUEL

Les chutes (accident de plain-pied et chute avec dénivellation) sont significativement plus fréquentes chez les seniors.

Hypothèse explicative : les seniors ont une meilleure connaissance de l'environnement, du matériel et des procédures de par leur expérience.

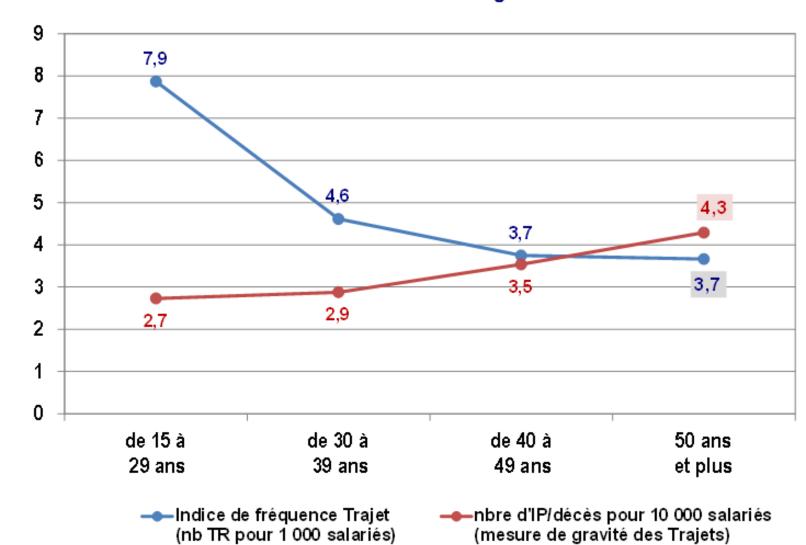
La sinistralité des seniors par élément matériel comparée à celle de l'ensemble de la population



LES ACCIDENTS DE TRAJET CONCERNENT ÉGALEMENT MOINS LES SENIORS QUE LE RESTE DE LA POPULATION

- les accidents de trajet voient leur indice de fréquence diminuer en fonction de l'âge, même si cette fois-ci la sinistralité trajet est de même valeur que le salarié, soit dans la tranche 40-49 ans ou ayant plus de 50 ans (ce qui diffère des AT),
- plus l'âge avance, plus les accidents de trajet sont de nature grave.

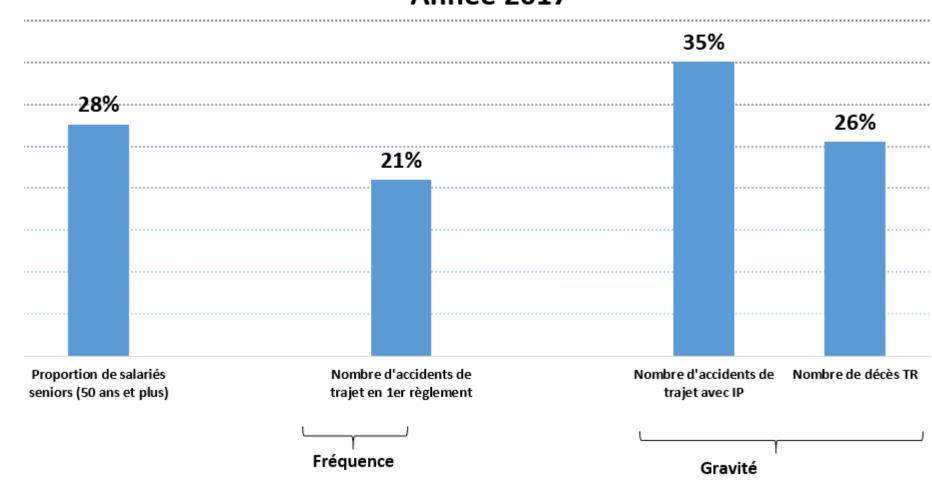
Accidents de trajet : indice de fréquence et mesure de gravité selon la tranche d'âge



LES ACCIDENTS DE TRAJET DES SENIORS SONT PLUS GRAVES MAIS, CONTRAIREMENT AUX ACCIDENTS DU TRAVAIL, LES DÉCÈS N'Y SONT PAS SURREPRÉSENTÉS

Proportions des seniors selon les principaux indicateurs Année 2017

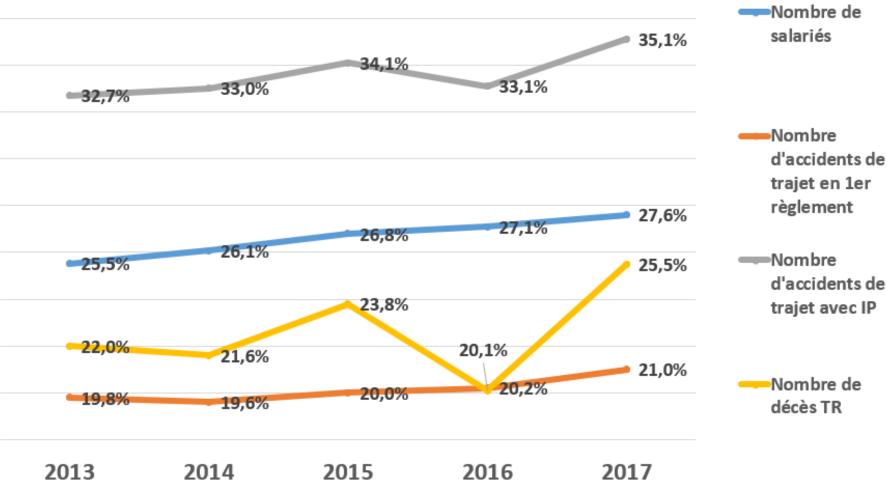
seniors ont globalement moins d'accidents de trajet le reste population salariée, mais Iorsque accidents surviennent, davantage sont graves entraînant des incapacités permanentes.



LES ACCIDENTS DE TRAJET CONCERNENT MOINS LES SENIORS QUE LE RESTE DE LA POPULATION, MAIS, CONTRAIREMENT AUX ACCIDENTS DU TRAVAIL, LES DÉCÈS N'Y SONT PAS SURREPRÉSENTÉS

Accidents de trajet : Evolutions des proportions des seniors de 2013 à 2017

Les mêmes grands constats sont vérifiés sur les années précédentes (2013 à 2016), pour le risque accidents de trajet.



AU COURS DE LEURS DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL, LES SENIORS CONNAISSENT PLUS SOUVENT DES PERTES DE CONTRÔLE D'UN MOYEN DE TRANSPORT ET DES CHUTES

Parmi les principaux événements ayant conduit à l'accident de trajet chez les seniors, il y a :

- la perte de contrôle d'un moyen de transport dans 42% des cas,
- une chute ou un faux-pas dans 43% des cas (2^e, 3^e et 4^e déviations citées).

Perte, totale ou partielle, de contrôle de moyen de transport - d'équipement de manutention (motorisé ou non)

Glissade ou trébuchement avec chute, chute de personne - de plain-pied

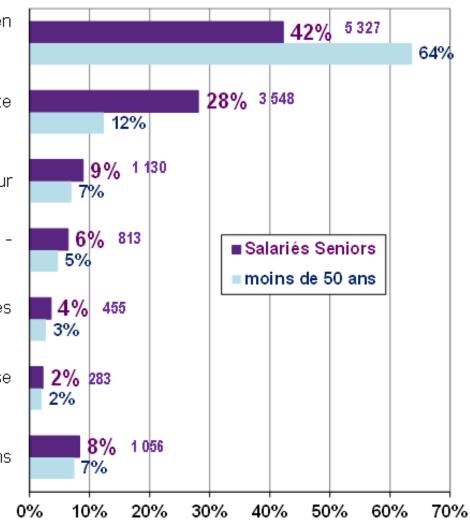
Chute de personne - de hauteur

En marchant lourdement, faux pas, glissade - sans chute

Mouvements non coordonnés, gestes intempestifs, inopportuns

En étant attrapé, entraîné, par quelque chose ou par son élan

Autres déviations

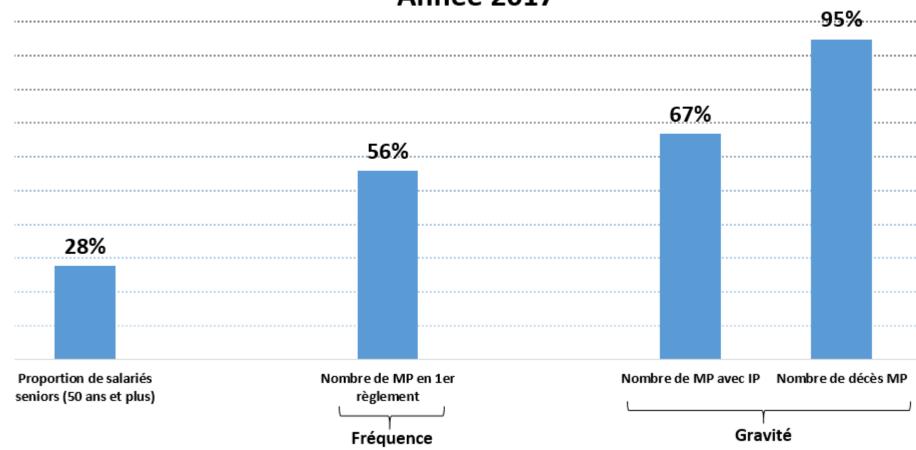


LES SENIORS SONT TRÈS SURREPRÉSENTÉS DANS LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Le fait que les maladies professionnelles ne se manifestent qu'après une longue durée d'exposition peut en partie expliquer que :

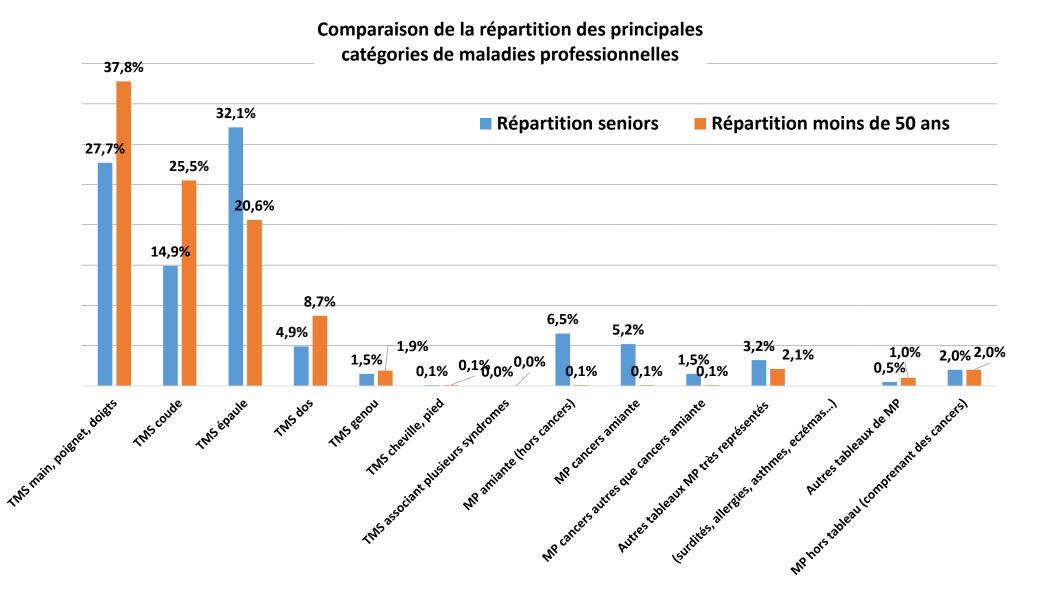
- les seniors soient surreprésentés dans les maladies professionnelles,
- les décès consécutifs à des maladies d'origine professionnelle concernent dans 95% des cas des seniors (personnes de 50 ans et plus).

Proportions des seniors selon les principaux indicateurs Année 2017



LES SENIORS SONT TRÈS SURREPRÉSENTÉS DANS LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Une présence non négligeable des MP liées à l'amiante et des MP cancers chez les seniors.



DES CONSTATS PERSISTANTS

Accidents du travail / Accidents de trajet :

- Les seniors ont moins d'accidents de travail et de trajet avec arrêt que l'ensemble des salariés, mais ces accidents donnent lieu à des arrêts de travail de plus longue durée
- Toutefois, les accidents des seniors ont tendance à être un peu plus graves puisqu'ils entraînent plus souvent une incapacité permanente
- Les chutes sont significativement plus fréquentes chez les seniors.

Maladies Professionnelles:

- Les seniors sont largement plus touchés par les MP que le reste des salariés
- Les seniors sont davantage frappés par des maladies liées soit à une longue exposition au risque (surdité, épaule douloureuse / enraidie) soit à un long délai de latence entre l'exposition et la maladie (cancer, etc.).





Agir ensemble, protéger chacun

DONNÉES STATISTIQUES COMPARATIVES « SENIORS » VERSUS « AUTRES TRAVAILLEURS »

CNAM / DRP / Mission statistiques